Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini
sbv | usp | usc

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 7 mai 2019

L'initiative pour une eau potable propre manque son objectif

En cas d'acceptation de l'initiative pour une eau potable propre, en particulier les exploitations viticoles et arboricoles, certaines cultures des champs ainsi que la production avicole et porcine se verraient contraintes soit de renoncer aux paiements directs et de ne plus produire selon le cahier des charges des prestations écologiques requises, soit d'abandonner la production. Il s'agit de la principale conclusion qui ressort d'une étude de cas réalisée par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires sur la base de onze exploitations agricoles réelles. Les deux options ne produisent aucun effet positif sur l'environnement.

L'initiative populaire « pour une eau potable propre et une alimentation saine » a été déposée en 2018. Elle demande que les exploitations qui utilisent des produits phytosanitaires ou qui achètent du fourrage pour nourrir leurs animaux ne reçoivent plus de paiements directs. L'Union suisse des paysans (USP) a commandé une étude à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) pour analyser les conséquences économiques d'une acceptation de l'initiative sur onze exploitations concrètes, ainsi que les possibilités d'action dont disposent celles-ci. Les modélisations mathématiques montrent que l'initiative pour une eau potable propre aurait des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires et le revenu de toutes les exploitations étudiées. Au vu des résultats, cinq des onze exploitations choisiraient de s'adapter aux exigences de l'initiative pour continuer de recevoir des paiements directs. Il s'agit en particulier d'exploitations laitières et d'exploitations de grandes cultures. Ces dernières devraient toutefois modifier leur assolement et abandonner certaines cultures, comme les pommes de terre, les betteraves sucrières et le colza.

Renoncer aux paiements directs
D'après l'étude, six exploitations préféreraient renoncer à des paiements directs pour ne pas devoir remplir les exigences. Ce groupe comprend des exploitations spécialisées avec des cultures spéciales comme des vergers et des vignes. Pour celles-ci, le renoncement total aux produits phytosanitaires entraînerait des pertes de rendement considérables et des risques de production intolérables. Les éleveurs de porcs et de volailles renonceraient eux aussi à des paiements directs afin de maintenir la production. Pour la plupart d'entre eux, il est utopique de nourrir les animaux de rente uniquement avec le fourrage produit dans l'exploitation. L'analyse confirme que l'acceptation de l'initiative pour une eau potable propre ferait sortir une partie considérable des exploitations agricoles du système des paiements directs. D'où cette question essentielle : quelles seraient les conséquences de l'initiative pour une eau potable propre sur l'utilisation de produits phytosanitaires si les gros consommateurs ne s'y soumettaient pas et ne produisaient plus selon le cahier des charges des prestations écologiques requises ?

Aborder les défis sous un angle différent
Pour l'USP, l'étude montre que l'initiative pour une eau potable propre pose des revendications trop extrêmes et ne mène pas au résultat voulu. Les répercussions de l'initiative sur l'environnement se révéleraient négatives dans l'ensemble. L'agriculture prend très au sérieux les thèmes soulevés par l'initiative et reconnaît la nécessité de prendre des mesures. Contrairement à ce que suggère l'initiative, ce n'est pas au niveau de l'eau potable ou de l'alimentation que des mesures s'imposent. Il s'agit avant tout de réduire les résidus présents dans les petits et moyens cours d'eau dans les zones d'agriculture intensive du Plateau. Les réponses et les mesures face à ces défis existent déjà, avec les plans d'action en matière de produits phytosanitaires et de biodiversité, la stratégie contre l'antibiorésistance, ainsi que la solution sectorielle prête à l'emploi pour renforcer la production de fourrages indigènes. Il s'agit de les appliquer et de les imposer à la lettre. Pour ces raisons, l'USP estime – tout comme le Conseil fédéral – qu'un contre-projet n'est pas nécessaire. Il freinerait la mobilisation actuelle et provoquerait une dispersion inutile des forces.

Laurstrasse 10 | 5201 Brugg | Téléphone +41 (0)56 462 51 11
info@sbv-usp.ch | www.sbv-usp.ch

L'étude intégrale est disponible sur www.initiative-eau-potable-non.ch.

Renseignements :
Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93
Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33
Martin Pidoux, directeur de l'étude HAFL, tél. 031 910 29 84
Urs Bürgi, cultivateur dans le canton de Berne, tél. 079 452 28 56
Annelies Thürler, avicultrice dans le canton de Fribourg, tél. 079 630 97 42
Boris Keller, viticulteur dans le canton de Neuchâtel, tél. 079 449 57 44
www.sbv-usp.ch